



PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE, DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 17 AVRIL 2014 À 19H30 AU CENTRE ADMINISTRATIF DE CHAMBLY, SITUÉ AU 56, RUE MARTEL À CHAMBLY

Sont présents :

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la Ville de Chambly
Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la Ville de Richelieu
Monsieur Jacques Ladouceur, administrateur, Ville de Richelieu
Monsieur Patrick Marques, administrateur, Ville de Carignan
Madame Anne Poussard, administratrice, Ville de Carignan

Sont également présents :

Mme Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
M. David Viannay, dir. soutien aux opérations, Société Gestrans
Mme Laurence Clair, chargée de projet, Société Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier
Madame Isabelle Couture, Société Gestrans

Est absent :

Monsieur Richard Tétreault, administrateur, Ville de Chambly

Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée ordinaire et constituée.

Monsieur Serge Gélinas agit en qualité de président.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'assemblée a pour but :

1. **Les résolutions ou règlements concernant :**
 - 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire 17 avril 2014;
 - 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 mars 2014;
 - 1.3. Adoption des comptes à payer du mois de mars 2014;
 - 1.4. Résolution - Paiement par carte de crédit VRAD;
2. **Suivis :**
 - 2.1. Suivi de la réunion du 20 mars 2014;
 - 2.2. Suivi sur le dossier SAEIV;
 - 2.3. Suivi de l'AQTIM;
3. **Finances :**
 - 3.1. La situation financière au 31 mars 2014;
4. **Opérations**
 - 4.1. Le rapport sur les opérations du mois de mars 2014;
5. **Correspondance**
 - 5.1. Correspondance reçue :
 - 5.2. Correspondance envoyée :
6. **Ajouts à l'ordre du jour :**
 - 6.1.
 - 6.2.
 - 6.3.
7. **Varia :**
 - 7.1.
 - 7.2.
 - 7.3.
8. **Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire**
9. **Bienvenue aux usagers**
10. **Levée de l'assemblée**



No de résolution
ou annotation

1.1. 2014-040 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 17 AVRIL 2014

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 17 avril 2014 avec l'ajout des points suivants :

- 6.1 Accessibilité du site internet du CIT Chambly-Richelieu-Carignan;
- 6.2 Refus de l'entente relative aux véhicules Vicinity;
- 7.1 Ajouts de services aux quartiers non desservis;
- 7.2 Rabattement d'un système léger sur rail (SLR);

ADOPTÉE

1.2 2014-041 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 20 MARS 2014

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 mars 2014 tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2014-042 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MARS 2014

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe chez Société Gestrans précise qu'au cours du mois de mars 2014, la procuration l'autorisant, à titre de secrétaire-trésorière adjointe, à passer des contrats au nom du CIT Chambly-Richelieu-Carignan n'a pas été utilisée. Madame Allatt présente la liste des comptes à payer pour le mois de mars 2014.

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Monsieur Jacques Ladouceur
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la liste des comptes à payer, ci-après, pour le mois de mars 2014 :

MOIS		NOMS	DESCRIPTIONS	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHQ
MARS	ISR TRANSIT	SAEIV		210314	37 251,90 \$	37 251,90 \$	2941
MARS	ASS OC TRANSPORT INTERMUNICIPALE	RÉPARATION ÉQUIPEMENT BUS		VP-648	278,52 \$		
MARS	ASS OC TRANSPORT INTERMUNICIPALE	COTISATIONS SPÉCIALES 2010 À 2013		VP-656	21 760,71 \$	22 039,23 \$	2942
MARS	BÉLANGER SAUVÉ	HONORAIRES LÉGAUX		323802	213,28 \$	213,28 \$	2943
MARS	CARRA	ASSEMBLÉE DU 20 MARS 2014		20032014	53,75 \$	53,75 \$	2944
MARS	M. SERGE GELINAS	ASSEMBLÉE 20/03/2014		200314	283,52 \$	283,52 \$	2945
MARS	GEOMAP GIS	RENOUVELLEMENT NOM DE DOMAINE - 2 ANS		192020140324	470,25 \$	470,25 \$	2946
AVRIL	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	SITE INTERNET AVRIL 2014		900106846	528,89 \$		
AVRIL	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	GESTION AVRIL 2014		900118652	32 126,03 \$		
AVRIL	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	GESTION - INSPECTEUR 2 JOURS AVRIL 2014		900118654	4 170,42 \$		
AVRIL	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	AJOUT - INSPECTEUR 1 JOUR / SEMAINE AVRIL 2014		900118656	1 991,37 \$		
AVRIL	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	SEVICE À LA CLIENTÈLE 01/01/2014 AU 31/03/2014		900118675	1 552,16 \$	40 368,87 \$	2947
MARS	CORPORATION SUN MÉDIA	AVIS RÉGLEMENT 01-2014		CR00167757	664,56 \$	664,56 \$	2948
MARS	M. JACQUES LADOUCEUR	ASSEMBLÉE 20/03/2014		20032014	147,91 \$	147,91 \$	2949
MARS	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	PÉNALITÉS ET INTÉRÊTS		713691	67,26 \$	67,26 \$	2950
MARS	PATRICK MARQUES	ASSEMBLÉE 20/03/2014		20032014	147,91 \$	147,91 \$	2951
MARS	DAVID PILON	ASSEMBLÉE 20/03/2014		20032014	147,91 \$	147,91 \$	2952
MARS	Mme ANNE POUSSARD	ASSEMBLÉE 20/03/2014		20032014	147,91 \$	147,91 \$	2953
MARS	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	VÉRIFICATION 2013		953596	6 145,41 \$	6 145,41 \$	2954
FÉVRIER	CORPORATION SUN MÉDIA	AVIS RÉUNION RÉGULIÈRE		CR00172750	60,94 \$	60,94 \$	2955
MARS	TAXI CHAMBLÉ INC.	SERVICES MARS 2014		310314	6 013,45 \$	6 013,45 \$	2956
MARS	TRAITEUR GOURMAND	FRAIS ASSEMBLÉE 20/03/2014		B0212947	281,69 \$	281,69 \$	2957
MARS	TRANSDEV QUÉBEC INC.	SERVICES MARS 2014		23-31032014	605 193,49 \$		
MARS	TRANSDEV QUÉBEC INC.	CREDIT TCP (JUILLET 2012 À SEPTEMBRE 2013)		23-20140331	(115 318,80 \$)	489 874,69 \$	2958
TOTAL DES COMPTES À PAYER					604 380,44 \$	604 380,44 \$	

ADOPTÉE

1.4 2014-043 RÉOLUTION - PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT VRAD

CONSIDÉRANT que par sa résolution no 2013-043 le conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan mandatait la Société de transport de Montréal (STM) à procéder, pour le compte du CIT Chambly-Richelieu-Carignan à l'acquisition et à



l'opération d'un système de vente et recharge à distance des titres de transport sur carte OPUS;

CONSIDÉRANT que la Société de transport de Montréal (STM) agit comme maître d'œuvre du projet vente et recharge à distance;

CONSIDÉRANT les avantages pour la clientèle du CIT Chambly-Richelieu-Carignan de permettre la recharge de leur carte OPUS à distance, sur internet, en effectuant le paiement par débit ou crédit;

CONSIDÉRANT que le fonctionnement du système de vente et recharge à distance exige qu'une seule et même institution financière traite les paiements par débit pour l'ensemble des organismes de transport collectif partenaires d'OPUS

CONSIDÉRANT l'article 89 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Madame Anne Poussard
Et résolu à : L'unanimité

Mandater la Société de transport de Montréal (STM) afin d'entreprendre, au nom du CIT Chambly-Richelieu-Carignan, toutes les démarches et procédures nécessaires, conformément aux dispositions législatives applicables à chacune des sociétés, à l'appel d'offres et à l'attribution d'un contrat de traitement des transactions par débit en ligne, pour une durée maximale de huit ans, incluant des options de renouvellement.

ADOPTÉE

2. SUIVIS

2.1 SUIVIS DE LA RÉUNION DU 20 MARS 2014

Madame Laurence Clair, chargée de projet chez Société Gestrans précise que l'AMT n'a pas encore transmis son approbation pour l'utilisation de véhicules à deux (2) étages au terminus centre-ville. Ce dossier fait l'objet d'un suivi rigoureux.

Une vérification de l'aménagement du parc incitatif a été effectuée à la demande de Monsieur Serge Gélinas. Le tout est conforme.

Madame Clair présente au Conseil les esquisses des affiches promotionnelles de la gratuité du réseau local ainsi que les coûts pour la parution dans divers médias. Suite aux propositions des membres, l'affiche sera modifiée. Les services des communications de chacune des villes participantes seront invités à publier l'affiche sur leur site internet ainsi que dans leur bulletin municipal. De plus, une cinquantaine d'endroits où il serait pertinent d'afficher la publicité a été répertorié sur le territoire que dessert le CIT CRC.

2.2 SUIVI SUR LE DOSSIER SAEIV

Monsieur David Viannay, directeur soutien aux opérations chez Gestrans informe les membres du Conseil que le projet avance lentement. Les acceptations temporaires sont prévues au cours de l'été 2014 et les dernières mises à jour pourraient être apportées au système à l'automne 2014.

2.3 SUIVI AQTIM

Madame Murielle Allatt informe les membres qu'un déjeuner de l'AQTIM a eu lieu le matin même au cours duquel la stratégie nationale de mobilité durable a été discutée.

Il est rappelé aux membres du Conseil qui participeront à la Mission qu'un déjeuner est prévu le 8 mai prochain lors duquel le guide officiel du séjour leur sera présenté.

Le Colloque de l'AQTIM approche à grands pas. Messieurs Jacques Ladouceur, Patrick Marques et Richard Tétreault seront présents.

La prochaine rencontre du conseil d'administration est prévue le 24 avril prochain.



3. FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2014

Madame Murielle Allatt présente les états financiers au 31 mars 2014 et explique les écarts budgétaires.

Madame Allatt précise que la fluctuation du prix du carburant risque d'impacter financièrement le budget du CIT Chambly-Richelieu-Carignan. Un montant sera provisionné à compter du mois prochain afin de pallier les frais reliés à la clause carburant.

4. OPÉRATIONS

Monsieur Michel Leboeuf, représentant du transporteur se joint à l'assemblée.

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE MARS 2014

Madame Laurence Clair, chargée de projet chez Société Gestrans présente le rapport des opérations du mois de mars 2014. Pour les villes de Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2014), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 12,88 % pour mars 2014, comparativement à mars 2013. Le service de taxibus offert aux résidents de Carignan indique une augmentation de 151,06 % au mois de mars comparativement au mois de mars 2013. Pour la ville de St-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2014), le tableau d'achalandage indique, pour mars 2014, une diminution d'achalandage de 14,66 %. Pour la ville de Marieville, une augmentation d'achalandage de 38,57 % a été observée au cours du mois de mars.

En mars, les usagers ont déposé six (6) plaintes et aucune demande de service n'a été enregistrée au cours de ce mois. Finalement, cinq (5) bris mécaniques ont eu lieu en mars.

Le directeur général de la ville de Carignan a été rencontré récemment pour discuter notamment d'un projet de stationnement incitatif sur la Route 112. La ville de Carignan est présentement desservie par taxibus. Monsieur Michel Leboeuf précise que l'utilisation de véhicules de type berlines pourraient faire l'objet d'une évaluation pour la desserte de ce secteur.

Monsieur David Viannay informe le Conseil qu'une rencontre est prévue sous peu avec les représentants de la municipalité de Saint-Mathias sur-Richelieu puisque qu'une révision des départs de taxibus en période pm devra être faite.

Madame Anne Poussard, représentante de la ville de Carignan, mentionne que le secteur industriel ainsi que l'axe est-ouest ne sont pas desservis par le CIT CRC. De plus des solutions à la congestion fréquente de la route 112 devraient être envisagées. Monsieur Gélinas explique que chaque solution proposée doit faire l'objet de l'autorisation des instances gouvernementales impliquées. De plus la demande pour le transport est-ouest n'est pas suffisante à l'implantation d'une telle desserte.

Monsieur Michel Leboeuf quitte l'assemblée.

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance reçue :

5.2 Correspondance envoyée :

6. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

6.1 2014-044 ACCESSIBILITÉ DU SITE INTERNET DU CIT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

CONSIDÉRANT le Plan de développement visant à assurer le transport en commun des personnes handicapées dans le transport régulier du CIT Chambly-Richelieu-Carignan 2013-2018 soumis au ministère des Transports du Québec conformément à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., chapitre E-20.1;

CONSIDÉRANT la résolution 2014-031 entérinant la migration du site web, sa refonte graphique et ergonomique, les options relatives aux applications mobiles et à l'intégration du SAEIV;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du CIT Chambly-Richelieu-Carignan



d'adapter son site internet afin qu'il soit accessible et conforme au niveau A du WCAG 2.0;

CONSIDÉRANT l'offre de services de Géomap GIS d'adapter le site internet du CIT Chambly-Richelieu-Carignan afin de le rendre accessible pour une somme de 3 500 \$ (excluant les taxes applicables);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter l'offre de services de Géomap GIS pour l'adaptation du site internet du CIT Chambly-Richelieu-Carignan afin de le rendre accessible et conforme au niveau A du WCAG 2.0 pour une somme de 3 500 \$ (excluant les taxes applicables).

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

6.2 2014-045 ENTENTE VÉHICULES VICINITY

CONSIDÉRANT la résolution 2014-032 par laquelle le Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan acceptait le taux horaire proposé de 80 \$ pour les nouveaux véhicules Vicinity, 23 passagers munis d'une rampe d'accessibilité pour les personnes en fauteuil roulant et un taux de 79,65 \$ pour les véhicules sans rampe;

CONSIDÉRANT que suite à l'adoption de cette résolution, le transporteur a ajouté une clause à l'entente selon laquelle le taux proposé sera ajusté en fonction du taux de conversion de la devise américaine;

CONSIDÉRANT que le Conseil refuse cette nouvelle entente;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

De refuser l'entente du transporteur relative au taux horaire des véhicules Vicinity selon laquelle le taux proposé sera ajusté en fonction du taux de conversion de la devise américaine.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

7. VARIA

7.1 AJOUTS DE SERVICES AUX QUARTIERS NON DESSERVIS

Une discussion a lieu sur les quartiers résidentiels qui ne sont pas desservis par le réseau de transport du CIT Chambly-Richelieu-Carignan. Une évaluation des besoins actuels et futurs pourrait être préparée afin de planifier adéquatement les ressources financières nécessaires à l'offre de transport à tous les citoyens. Il est proposé de réfléchir au plan stratégique du CIT et d'y inclure les objectifs à courts, moyens et longs terme. Il est proposé de consulter les usagers par le biais d'une enquête et d'un sondage à bord pour que leurs besoins et recommandations soient inclus dans les décisions qui seront prises au sujet du transport en commun. Monsieur David Viannay transmettra aux membres du Conseil une proposition qui reprend la démarche du plan de transport.

7.2 RABATTEMENT D'UN SYSTÈME LÉGER SUR RAIL (SLR)

Monsieur David Viannay explique que dans le cadre de la planification d'un système léger sur rail, quatre (4) tracés sont proposés dont deux (2) concernent la desserte de la rive-sud de Montréal. Des stations sont prévues aux stationnements Panama, Chevrier et à l'éventuel stationnement Du Quartier de même qu'à la jonction de deux (2) quadrilatères au sud de l'Autoroute 30. Monsieur Viannay propose d'aller à la station terminale pour la majeure partie des circuits mais qu'une connexion soit conservée avec Panama pour favoriser l'interopérabilité avec le RTL. Le Conseil endosse cette vision.